



13 juin 2022 – Communiqué CGT interfédéral Fonction publique

Nos organisations syndicales CGT appellent les professionnel·les du secteur social et médico-social à se mobiliser le 17 juin lors des Assises de la Protection de l'Enfance.

En effet, cette question de la prise en charge des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance est pour nous essentielle mais pas uniquement dans le domaine de la protection des mineurs.

Car, un mineur avant d'être en danger a connu une situation familiale fragile, souvent précaire financièrement, pour laquelle l'ensemble des questions de l'accompagnement social dans notre société se pose.

Quels sont les moyens donnés aux familles dans l'accompagnement à la parentalité ?

Quels sont les moyens donnés au système éducatif pour prendre en charge les enfants au sein des établissements ?

Quels sont les moyens donnés aux professionnel·les du secteur du handicap pour accompagner, accueillir les enfants et les adolescents qui en ont besoin ainsi que leurs parents ?

Quels sont les moyens donnés au sein des services d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle ?

Et bien malheureusement aujourd'hui, partout dans les services sociaux et médico-sociaux, le constat que nous pouvons en faire est celui d'un manque cruel de moyens. Le nombre de professionnel·les dans les services mais aussi le nombre de places au sein des structures et des établissements est bien en deçà de la réalité des besoins. Les professionnel·les sont quotidiennement mis à mal par l'augmentation de la charge de travail, par l'alourdissement des procédures administratives, par la perte de sens de leur travail pour des questions de rentabilité et ils n'ont eu de cesse de réclamer en se mobilisant, par la grève, les moyens d'exercer leur mission première qui est d'être au côté des enfants et de leurs familles.

Pourtant, les gouvernements successifs n'ont en rien répondu à la situation voire les engagements pris n'ont pas été tenus.

Non seulement, ils ne sont pas tenus, mais les gouvernements successifs organisent la course en avant à la marchandisation du secteur : réforme Serafin-ph que l'on peut apparenter à la tarification à l'acte, recours à des « prestataires low-cost », contrat à impact social, investissement de fonds privés (Total, fonds immobilier...), mise en concurrence par le recours aux appels à projets. Notre inquiétude est vive sur la recherche de profit, à l'image d'Orpée quel avenir cela augure-t-il pour le secteur ???

Alors pour nous aujourd'hui, il est urgent et important d'exiger du Président dernièrement réélu et à son Gouvernement que les actes suivent ces paroles !

**Nous donnons donc rendez-vous le 17 juin à partir de 12h30
devant le palais de Congrès à Nantes.**

Contacts presse

CGT FDSP : Sophie HERLIN-MARTINEZ 07.82.60.76.81

CGT UFAS : Pascale GUINIEC 06.68.44.81.06

CGT PJJ : Jili BIET 06.86.07.45.63